



# **Peuplement et problèmes liés à l'immigration en Côte d'Ivoire.**

Mémoire de géopolitique  
Du Chef d'Escadron Gnaolé Gbeuglé Clément.

Dans le cadre de l'étude dirigée Démographie et  
Géopolitique.

Directeur : Monsieur Jean- Claude Chesnais  
Directeur de recherches à l'institut national d'études  
démographiques .

AVRIL 2001

PEUPLEMENT ET PROBLEMES LIES A L'IMMIGRATION  
EN COTE D'IVOIRE

SOMMAIRE

PARTIE I :

LE PEUPLEMENT DU TERRITOIRE

Les données historiques

Les grands mouvements de peuplement

La notion d'Etat et de Nation

PARTIE II :

L'IMMIGRATION EN COTE D'IVOIRE

Le phénomène

Les problèmes liés à cette immigration

Les voies de solutions

Au plan national

Cadre régional

Au niveau international

## N' nah \*

LA REDACTION DE CE MEMOIRE COINCIDE AVEC LA PERIODE DE TRANSITION QUE VIT LA COTE D'IVOIRE. UNE TRANSITION POLITIQUE MARQUEE PAR DE VIOLENTS INCIDENTS AYANT ENTRAINE DE NOMBREUX MORTS.

A TORT OU A RAISON ,LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A MIS LA COTE D'IVOIRE AU BANC DES ACCUSES POUR NON RESPECT DES DROITS DE L'HOMME,DE LA DEMOCRATIE ET PRATIQUE DE XENOPHOBIE

LE THEME «PEUPEMENT EN COTED'IVOIRE ET PROBLEMES LIES A L'IMMIGRATION» EST TOTALEMENT EN RAPPORT AVEC CETTE SITUATION. L'ANALYSE DES PHENOMENES DE PEUPEMENT DE CE PAYS DEPUIS SES ORIGINES ET LES DIVERS MOUVEMENTS DE POPULATIONS QUI ONT SUIVI AU FIL DES TEMPS PEUT AIDER A COMPRENDRE LA COMPLEXITE DES PROBLEMES QUE VIVENT AUJOURD'HUI LES IVOIRIENS

DEPUIS SON INDEPENDANCE , LA COTE D'IVOIRE A TOUJOURS ETE UNE TERRE D'ACCUEIL ET D'HOSPITALITE. SES POPULATIONS ONT TOUJOURS VECU ET VIVENT ENCORE EN BONNE HARMONIE AVEC LEURS FRERES DES PAYS ETRANGERS. CAR AUCUN PEUPLE,AUCUNE NATION, NE PEUT ESPERER PROGRESSER, SE DEVELOPPER S'IL RESTE FERME SUR L'EXTERIEUR. LES AMBITIONS DES POLITICIENS NE PEUVENT PAS EFFACER CETTE IMAGE POSITIVE DES IVOIRIENS .

CONVAINCUS ET DETERMINES , LES IVOIRIENS FRANCHIRONT CETTE PERIODE NOIRE ET REPENDRONT LEUR PLACE DANS LA SOUS REGION ET AU PLAN INTERNATIONAL .

QUE CE DOCUMENT SOIT UN HOMMAGE A TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI SONT MORTS PENDANT CES MOMENTS D'INCERTITUDE.ILS SONT DES MARTYRS DE LA PAIX ET DE LA DEMOCRATIE.

\* : « je dis » en ethnie bété au sud ouest du pays .

# INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, de forme quadrangulaire, est située le long du golf de Guinée en Afrique de l'ouest. D'une superficie de 322 620 Km<sup>2</sup>, elle est divisée en deux entités végétales. La forêt de type équatoriale s'étend sur tout le sud et la savane dans la région nord.

Territoire, large, profond, doté d'un riche capital culturel et économique. En le colonisant, les Européens en faisaient déjà une terre pourvoyeuse de matières premières. En effet les Français doivent renoncer à évoquer l'or, comme les Anglais ont déjà appelé la colonie voisine CÔTE DE L'OR, pour ne mentionner que l'ivoire, autre source de convoitise du commerce d'alors.

Comme entité géographique et administrative, la Côte d'ivoire prend naissance en 1893 (décret du 10 mars). Les peuples qui la constituent aujourd'hui ont chacun une histoire.

Le territoire de la Côte d'Ivoire est aussi un foyer où convergent les forces qui fuient la violence ou les agressions extérieures. Aujourd'hui ce pays indépendant depuis le 06 août 1960, présente une mosaïque d'ethnies, on en dénombre plus de soixante (60), un conglomérat de peuples de diverses nationalités étrangères, vivant en bonne harmonie, sans heurts majeurs.

Le fait de cette grande diversité de peuples et d'ethnies pouvait laisser penser que ce pays ne pouvait former une nation. L'histoire universelle est jalonnée de morcellements aboutissant à des regroupements, à des ensembles riches et solides créés à partir d'éléments dont on n'eût pas juré qu'ils puissent s'accorder.

La colonisation française fut contre toute attente le plus sûr lien de la formation de la nation ivoirienne, malgré cette mosaïque d'ethnies. Depuis la décolonisation et à travers les actions de l'Etat et des populations, de nombreux facteurs ont permis le rapprochement des ivoiriens et la consolidation de la nation. Une grande période de stabilité politique s'en est suivie marquée par un développement économique et social remarquable.

Depuis 1980, les effets de la crise économique, avec la baisse des prix des matières premières, ont fortement ébranlé cet édifice.

Les populations les plus touchées ont remis en cause les acquis ou les ont trouvés insuffisants. Le front social s'est mis en mouvement par de nombreuses revendications et manifestations.

Le courant démocratique des années 90 est venu aussi ébranlé le système du parti unique connu depuis l'indépendance avec le président Houphouët Boigny. Sous la pression de la rue le président Houphouët a accepté le pluralisme politique le 30 avril 1990. Une multitude de partis politiques ont vu le jour ( plus de 80 ) tous reposant essentiellement sur des bases tribales ou ethniques.

Les populations étrangères devenues entre temps très nombreuses ( 26 % population ) seront considérés comme les boucs émissaires de tous les maux de la société ivoirienne.

Dix ans après la situation n'a guère changé. Elle s'est même altéré avec une période tumultueuse marquée par la prise du pouvoir par les militaires le 24 décembre 1999 et la transition politique en octobre 2000.

Une véritable remise en cause de la cohésion sociale, de la relative stabilité politique. L'harmonie entre les divers peuples est désormais détruite. La méfiance, la suspicion, le rejet de l'autre, la xénophobie sont dorénavant les termes majeurs pour parler des ivoiriens.

Une telle situation était-elle prévisible au moment de la proclamation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire ?

Au regard de la composition cosmopolite des peuples et des ethnies, de leur origine et motivations, de réelles difficultés de cohabitation étaient en effet prévisibles. La relative prospérité du pays a non seulement fait perdre de vue les difficultés internes dues à la pluralité ethnique mais aussi favoriser une immigration sans restrictions .L'amer constat des problèmes causés par cette immigration ne doit pas être un obstacle et une remise en cause totale de tous les acquis mais plutôt une incitation à engager des mesures hardies allant dans le sens de l'intégration de toutes les communautés .

Après avoir présenté le cadre du peuplement et des vagues migratoires sur le territoire de la côte d'ivoire, le présent document dégagera dans une deuxième analyse la situation du phénomène d'immigration et les problèmes qui en découlent pour enfin donner des pistes de réflexion dans le cadre d'une recherche de solutions globales et acceptables .

# PARTIE I : PEUPEMENT DU TERRITOIRE

## 11 / HISTORIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

L'historique de la Côte d'Ivoire renferme des données qui s'avèrent essentielles au fondement de la nation ivoirienne. Cet apport s'étale sur les périodes pré-coloniales, coloniales et post –indépendance où les populations ivoiriennes à travers leur vie et leurs actions, ont joué un rôle déterminant.

### 111/ PERIODE PRECOLONIALE ( 15° AU 18° siècles )

Selon les historiens, bien que les sites archéologiques soient peu nombreux en Côte d'Ivoire, il existe tout de même quelques indices qui permettent de conclure au peuplement de la plupart des régions ivoiriennes dès la préhistoire. Ainsi le préjugé selon lequel le pays fut pendant longtemps vide d'hommes ne résiste à l'épreuve de la vérité historique. C'est probablement au néolithique que se constituent les premières ethnies.

#### Les premières ethnies (annexe 1)

Avant les premières grandes vagues d'immigration qui vont accélérer le peuplement dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'actuel territoire ivoirien était habité, certes, mais de façon très lâche et clairsemée. Certains de ses anciens habitants ont disparu, d'autres existent encore ; mais survivent difficilement, ou sont assimilés, sinon en voie de l'être par les groupes venus d'ailleurs et longtemps après eux. Ces peuples anciens étaient de petite taille, de teint relativement clair et possédait certains caractères somatiques exclusifs.

Ainsi au moins une dizaine d'ethnies ont occupé les pourtours des lagunes et des forêts adjacentes, mais peu à peu elles ont été vaincues, soumises puis totalement assimilées. On peut citer :

Les Brékégonin, prédécesseurs des Ebriés (ethnie actuelle) dans la région d'Abidjan.  
Les Adissi, groupe ancien totalement assimilé par les Ahizi (sud Ouest d'Abidjan).  
Les Nasso, également disparus ont fait place aux Kroumen et Néyo (sud Ouest du pays).  
D'autres groupes sont les derniers représentants d'ethnies jadis importantes : les Eotilés (sud) les Agoua et les Arsin (est), les Ega (sud ouest), les Zéhiri et le Kotrowou (ouest). Les

agoua ont été soumis et assimilés par les Agni à l'est du pays. Les Kotrowou aujourd'hui assimilés par les Godiés vivent dans la région de Fresco .

Les Ega ou Diès environnés aujourd'hui par les Dida ont conservé leur langue mais adopté des coutumes et les institutions des Krou . Il faut donc distinguer à cette époque , les ethnies des forêts composés des Protokrou , des Protomandé et des Protoakan et les ethnies des savanes composées des Protosenoufo et des Protokoulango .

Les Gagou , peuple ancien , de petite taille que l'on a souvent assimilé à des Pygmées occupent encore la région centre ouest du pays .

Les Goli ou Gori habitent la region centre du pays . Avant leur intégration dans l'ethnie Baoulé –Ouarébo,ils constituaient une tribu d'agriculteurs semi-troglodytes appartenant à la famille Kouéni-Gouro aussi appelée Lô. Is ont subi le sort de leurs cousins les Mona , menant un genre de vie semblable et supplantés par les Mandé .

## 112 / PERIODE COLONIALE

La Côte d'Ivoire en tant que entité politique n'existait pas avant 1893 . Le pays était alors composé de royaumes ,d'Etats ou de Chefferies plus ou moins étendues et autonomes , les uns par rapport aux autres .

Les peuples qui seront circonscrits à l'intérieur du quadrilatère ivoirien étaient également fort divers .

Ils étaient régis autrefois par des institutions politiques , sociales et économique variant d'une région à l'autre .

Les spécialistes de l'histoire du continent africain s'accordent tous à voir dans la fin du 19<sup>e</sup> siècle le moment où s'exprime sans restriction l'expansionnisme européen en Afrique .

### 1211 : L'occupation coloniale en côte d'ivoire . ( Annexe 2

Comparée à la plupart des territoires de l'ex-AOF , l'occupation coloniale française en Côte d'Ivoire est hésitante dans ses débuts : le pays est mal connu , ses habitants et le milieu naturel ont mauvaise réputation dans les rangs des candidats à la colonisation .

L'évolution du statut administratif de la présence française et la politique d'occupation, lent à se définir , expliquent que la préparation de conquête soit longue de 1885 à 1907 .

En cette fin du 19<sup>e</sup> siècle , l'occupation française de la Côte d'Ivoire ne se limitait qu'à trois comptoirs fortifiés sur la côte atlantique par les frères « Régis » et autres dans les années 1843 – 1853 . Dès lors des missions d'exploration sont organisées par des négociants français que furent ARTHUR et MARCEL TREICH -LAPLENE , respectivement à partir de 1862 et 1887 . Ces missions durent s'opposer à la présence britannique sur la côte de l'or et en Gambie .

#### 1212 : La mise en place de l'administration coloniale

A partir de mars 1889 , le sous-secrétaire d'Etat français aux colonies Mr E Etienne constitue une commission extraparlamentaire chargée d'étudier la réorganisation administrative de toutes les possessions françaises de l'ouest. Les conclusions des commissions inspirent alors les décrets du 1<sup>er</sup> Août 1889 du 17 Décembre 1891 et du 10 Mars 1893 , portant création de 3 groupes de possessions françaises que sont les colonies de Guinée , des Etablissements du Golfe du Bénin et de la Côte d'Ivoire . Ce décret du 10 Mars 1893 qui constitue la Côte d'Ivoire en colonie indépendante nomme son premier gouverneur Mr LOUIS GUSTAVE BINGER .

Intégrée à la fédération de l'AOF à sa création , la Côte d'Ivoire en sort en 1896 pour la retrouver en 1899 . La même année Odienné , Kong et Bouna relevant jusque là du Soudan Français (actuel Mali ) sont rattachés à la Côte d'Ivoire . Le gouverneur décide alors d'installer une série de postes de douane côtière dès son arrivée . En quelques années , l'intérêt pour la Côte d'Ivoire s'est affirmé dans les milieux officiels français . L'idée de constituer un territoire entièrement sous contrôle français s'est imposée et s'exprime à travers la transformation de petits comptoirs en colonie . Ainsi le chapelet de postes douaniers côtiers établis par Marcel Treich – Laplène et Louis Gustave de 1890 à 1893 délimite la partie du littoral où seule la France peut arguer de son autorité à l'exclusion de toute autre puissance européenne .

C'est l'application de l'acte final du congrès de Berlin en 1885 sur le partage de l'Afrique par les Européens , où la preuve de l'installation vaut droit de propriété impériale .

Mais la France , avec sa vague idée des terres , de la nature et des peuples de Côte d'Ivoire , n'aspire qu'à les découvrir pour mieux s'en faire accepter .

Il faut donc préciser d'avantage les frontières de la colonie contre les empiétements possibles de la Grande Bretagne à l'est et les revendications de la république afro-américaine du

Libéria à l'ouest . C'est là tout le sens de l'exploration systématique des terres ivoiriennes (au nord, à l'est , à l'ouest et au sud) de 1887 à 1907, tandis que se met en place progressivement une véritable administration à l'intérieur des frontières maintenant bien définies , de forme pyramidale et extrêmement centralisée. L'autorité administrative française s'étendait sans distinction à l'ensemble du territoire .

La conquête coloniale de la Côte d'Ivoire s'est poursuivie à travers l'action de plusieurs gouverneurs dont Gabriel Angoulvan de 1908 à 1945 .

Indistinctement toutes les ethnies subirent le fait colonial . Les indigènes ( appellation des populations locales par les colons ) n'avaient aucun droit , ne bénéficiaient d'aucune protection semblable à celle des citoyens français . Ils étaient soumis à des obligations économiques comme le travail forcé et l'indigénat . Une communion née des souffrances endurées ensemble , allait s'établir entre les hommes des différentes ethnies et peuples locaux , car tous , étaient victimes des mêmes inégalités et subissaient les mêmes sévices corporels , les mêmes humiliations .

La période coloniale a donc contribué à sédentariser certains peuples par les actions de développement et surtout les revenus substantiels engendrés. Elle a aussi été un élément de départ du phénomène d'immigration par le tracé arbitraire des frontières ; car de nombreuses familles se sont retrouvées de part et d'autres de la frontière . Il est alors plus facile et légitime pour ces familles d'aller et venir d'un pays à l'autre sans restriction . Le flux en direction de la Côte d'Ivoire a souvent été le plus constant et très fort .

## 12 : LES GRANDS MOUVEMENTS DE PEUPEMENT (ANNEXES 3 – 4 - 5 )

Les groupes ethniques considérés comme les premiers occupants du territoire ivoirien , vont accueillir des vagues successives de migrants par le nord , l'est et l'ouest . L'installation de ces populations en Côte d'Ivoire résulte le plus souvent de la décadence ou de l'éclatement d'empires voisins.

Ainsi , l'expansion Mandé provoquée par la décadence de l'empire du Mali a amené les Malinké qui s'installèrent dès le XV<sup>o</sup> siècle à l'ouest , au centre ouest et au nord ouest . Le peuplement Krou occupant le quart sud ouest du pays , a été refoulée au nord vers le XVII<sup>o</sup> et

XVIII<sup>e</sup> siècle , tandis qu'au nord est ,le royaume Koulango de Bouna fut créé par des envahisseurs venus de l'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle .

Au sud est , des peuples dits « lagunaires » semblent être des Akan installés depuis le XV<sup>e</sup> siècle . Les bouleversements des royaumes Akan de l'est allaient également provoquer des vagues successives de migrations du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle .

De ce peuplement , il résulte que, sur le territoire national de nombreux groupes ethniques se distinguent par des coutumes, des traditions et des langues bien spécifiques. Il existe plus d'une centaine d'ethnie qui peuvent être rassemblées en soixante dix ( 70 ) groupes ethniques fusion des premières ethnies et des nouveaux migrants . Ces groupes ont entre eux des caractères permettant de les regrouper en quatre grands ensembles et occupant des zones géographiques assez caractéristiques :les AKAN , les MANDE ,les KROU , les VOLTAÏQUE .

#### 121 : Le groupe AKAN

Souche mère des actuels Ashantis ghanéens , ainsi que des Abrons , des Agni et des Baoulé , les Akan , à en croire la tradition , auraient quitté leurs terres ancestrales situées au nord du Ghana actuel pour gagner les forêts du sud aurifère . Provoquées par l'appât du métal précieux symbole sacré du pouvoir, des guerres intestines éclatèrent par la suite , laissant sur place le noyau des ashanti , tandis que les fractions vaincues , furent obligées de chercher ailleurs de nouvelles terres . Certaines se dirigèrent vers l'ouest , franchirent la Comoé et établirent même des avant postes dans les plaines proches du Bandama. Cette portion des migrants porte aujourd'hui les noms de Agni et de Baoulé .Un autre courant , sans doute le plus ancien , prit franchement la direction du nord , dans la région de Bondoukou , ce sont les Abron .

Groupe ethnique représentant 41% de la population ivoirienne , les AKAN sont composés des ethnies :Agni, Baoulé, Abron et des lagunaires, termes sous lequel sont regroupés une quinzaine d'ethnies différentes , les Akié , Abbey , Abouré , Adioukrou , Ebrié , Avikam etc ... Localisé dans la partie sud , sud est ,centre et centre est , le groupe Akan se caractérise par un excédent de femme ( 51% ) . En outre, il est une société matrilineaire et possède une tradition de centralisation étatique et politique, comme le groupe voltaïque.

- Les Agni .

D'après la tradition orale , les premiers colons de cette poussée conduits par le chef guerrier Brindou , se seraient installés , sous le nom d'Agni Diabé ( Djuablin ) , dans la région d'Assikasso, connue de nos jours comme Agnibilékro . C'est dans cette vaste région que s'implantent les premiers hameaux , puis les premiers villages Agni .

Si la civilisation Agni s'annonce décidément agricole ( taro , igname base de l'alimentation ) avant de devenir une des plus nettes expressions de l'économie de plantation . L'orpaillage figurait et continue à figurer parmi les occupations les plus actives , dans de nombreux petits d'eau qui parcourent le pays .

L'usage de l'or était en effet multiple chez tous les Akan : d'abord ,il servait à la somptueuse parure des chefs ; puis à la constitution de trésors familiaux et royaux . Il constituait enfin une monnaie d'échange , nécessaire pour l'achat de lainage du Soudan ,de poisson sec du Niger, plus de denrées d'importation .

Les ethnologues DELFOSSE et TAUXIER définissent le complexe Agni comme un conglomérat ethnique issu d'éléments immigrés Akan –N'zima, auquel ont fourni un apport certains groupes autochtones :lesVétééré (Eoutilé) les Gouro , les Koulango et même quelques Sénoufo ,et Mandé .

A l'intérieur du groupe Agni ainsi constitué , le fractionnement demeure très marqué .

Parmi les fractions les plus puissantes , outre les Diabé ou Djuablin , on peut citer les Agni du N'dénié , ceux du sanwi dits aussi Brafé ,puis ceux du Moronou , ceux de l'Ano ,ceux appelés Bini , Bétéié , Bona et d'autres assimilés tels que les Abi .

La structure familiale agni ,comme chez la plupart des Akan , est calquée sur l'Etat guerrier Ashanti de Koumassi ( Ghana ) , conjointement avec un système successoral compliqué , fondé sur les droits complémentaires de la lignée maternelle – exprimant la pérennité biologique du groupe , et de la lignée paternelle , responsable des biens spirituels .

- Les Baoulé

Tout en étant liés aux Agni par leurs origines historiques et par une langue commune , les Baoulé composent un bloc culturel très particulier , le moins fidèle au modèle Akan . Cela s'explique en partie du moins , par un apport de sang étranger dès leur installation au cœur des savanes de Côte d'Ivoire .

Représentant les plus occidentaux des Akan, les divers groupements Baoulé , à savoir les quatre libres (famille royale ) : Ouarébo , Saafoué , Faafoué , N' zikpri, accompagnés de quatre familles vassales : Aïtou , Nanafoué,Ngban et Agba, qui ont retrouvé leur homogénéité sous le règne de la légendaire reine Abra Pokou , ont donc élaboré une civilisation mixte .

Mangeur d'ignames comme son cousin Agni , gros buveur de vin de palme , thésaurisateur d'or ,symbole de pouvoir , le Baoulé nouvellement fixé trouvera dans l'agriculture , promue au rang d'activité noble , le trait d'union indispensable pour se fondre en paix avec les populations soumises , en leur empruntant du même coup certaines techniques d'acquisition et de production , dont le fameux art du bois .En pays Baoulé , comme chez les Abron et le Agni , l'igname cultivée est une plante vénérée parce qu'assimilée ontologiquement à la substance tellurique vivifiant , celle de la déesse mère Assié . Aussi ,chaque année , de grandes festivités , appelées Adaé ouvrent-elles la récolte des tubercules .

La première igname est alors symboliquement offerte aux Aïeux morts . Cette offrande a lieu dans la cour royale , sur les reliques sacrées, matérialisées par les sièges cérémoniels qui sont censés renfermer le pouvoir exécutif héréditaire.

122 : Le groupe Mandé .( Population des savanes septentrionales )

Les populations des savanes septentrionales comprennent à l'ouest les Mandé , au centre le bloc Sénoufo , à l'est les communautés éparses de souche voltaïque.

Composé des Mandé du Nord et des Mandé du sud, ce groupe occupe les parties Nord ouest, Ouest et centre ouest de la Côte d'Ivoire.

Le sous-groupe ethnique Mandé du nord est constitué essentiellement de Malinké ( 15 % ) communauté appelé Dioula ; c'est le groupe le plus important et le plus urbanisé ( 53 % vivent les villes ) en raison de l'importance de leurs activités commerciales. Ils occupent le troisième rang par ordre d'importance après les Akan et les Voltaïques.

Le sous groupe ethnique Mandé du sud est constitué des ethnies Dan ou Yacouba , Toura , Gouro ,sont des peuples assimilés culturellement par les Mandé, mais relèvent en fait du groupe Krou .

Les Mandé du sud représentent 10 % de la population ivoirienne . Soixante douze pour cent ( 72 % ) sont en milieu rural contre 28 % en milieu urbain . La forte présence de ces derniers en milieu rural pourrait résulter d'une part de l'occupation de la zone de forêt au

moment du peuplement du pays et d'autres part de l'activité économique (agriculture) exercée par la majorité des ethnies composant ce groupe .

- Les Malinké ou Dioula

Les Mandé qui imprègnent littéralement tout l'ouest Africain , ne jouent en Côte d'Ivoire qu'un rôle démographiquement effacé ; en revanche , ces quelques représentants exercent sur le reste de la population ivoirienne une influence décisive , dans le négoce , d'abord ;et dans le domaine religieux, ensuite .Chez eux d'ailleurs les deux activités sont inséparables .

Venus par essaims d'inégales importance , sous la conduite d'un originaire du Macina , SEKOU OUATTARA , les éléments Mandé , connus sous les noms de Malinké , Dioula , ont fait au seizième siècle de la bourgade de Kong , qu'ils avaient conquise , un centre de rayonnement islamique et le siège d'un enseignement spirituel, jusqu'à son anéantissement par Samory Touré en 1891.

Actuellement en Côte d'Ivoire , de solides collectivités mandé occupent surtout les régions de Séguéla et d'Odiénné .

- Les Sénoufo

Encadrés, politiquement pénétrés par des unités mandé, les Sénoufo qu'il vaudrait mieux appeler par leur nom vernaculaire Siénamana, représentent l'un des meilleurs modèles du paysan ouest africain, attaché par les liens fatidiques de sa condition au sol nourricier .

D'après les classements usuels , le Sénoufo de Côte d'Ivoire appartient à une souche ethnique de type soudanais dont l'actuel habitat s'étend de la rive droite du Bani ( région de San et de Koutiala au Mali ) jusqu'au coude de la Volta Noire .L'écrasante majorité des Sénoufo aujourd'hui habite la région de Korhogo

D'autres , à caractère épiciéntrique se trouvent installés aux approches de la zone Bondoukou –Bouna et dans la section nord est de la circonscription de Séguéla .

Paisible et policé, l'univers spirituel Sénoufo se montre d'habitude peu perméable aux idées extérieures, pourtant il y a quelques années , il s'est vu ébranlé jusque dans ses assises par la brusque irruption d'un nouveau culte religieux fondé sous le patronage d'une prétentieuse divinité nommée Masa , par un Minianka inspiré de la région de San . Le Dieu intrus perturba

profondément les institutions séculaires, avec en tête le Poro, suprême organisme politico – religieux qui, entre les mains de vieillards initiés constitue le moteur de toute la vie publique . Dans son aspect traditionnel, la société Sénoufo est caractérisée par un vigoureux ordre hiérarchique qui comporte quatre classes d'âge déterminées par le degré adéquat d'initiation .

### 123 : Le groupe Krou ( Peuples des forêts )

De tout temps , les forêts denses de l'ouest ivoirien ont servi de refuge aux petites collectivités humaines hétérogènes , bousculées par l'envahisseur venu du nord ou de l'ouest . Il paraît probable, comme le pense Pierre du Prey entre autres, que la mise en place des ethnies sylvestres de ce type date à peine de deux siècles, donc de l'époque précédant immédiatement la pénétration française .

Ce groupe ethnique est composé d'une quinzaine d'ethnies dont les principales sont : les Krou ,les Grébo, les Guéré, les Bété , les Bakwé .

Ils représentent 14 % de la population ivoirienne .

#### • Les Krou

Les origines des installations Krou, le long du cours du fleuve Cavally, frontière naturelle entre l'Etat déjà centenaire du Libéria et la jeune République de Côte d'Ivoire, demeurent obscur.

Certains récits mythico-historiques les font venir de l'ouest, d'autres de l'est , c'est pourtant la région de Soubré, occupée actuellement par le groupe le plus oriental des vrais Krou , les Bakoué, qui est le plus souvent indiquée comme point de départ .

#### • Les Grébo

A l'encontre de leurs proches voisins Krou , avec qui ils partagent d'ailleurs leurs terrains de cultures et dont ils comprennent la langue, les Grébo ont une vocation de cultivateurs : ils cultivent la grosse banane plantain, le riz et la canne à sucre .

- Les Guéré

En remontant le cours du Cavaly ,on rencontre, installés entre la rive gauche de ce fleuve et le haut cours du Sassandra , les fractions terriennes du complexe Krou ( telles que les Trépo, Patokla et autres), puis le petit noyau des Oubi assez particularistes et enfin, l'important bloc des Guéré .

La civilisation Guéré, supportée par de minuscules agglomérations qui vivent, plus ou moins isolément est marquée par son individualisme foncier et par la relative faiblesse de sa chefferie .Le commandement politique et l'autorité spirituelle des Guéré sont généralement dissociés .

Les Guéré avaient quelques notions sur l'emploi du fer dont ils affirment connaître depuis longtemps les techniques de forgeage.

Les Krans , les Poutou et les Tchien , qui habitent au delà du Cavaly et s'avancent loin dans l'hinterland Libérien, sont les cousins germain des Guéré. Ceux-ci sont d'autre part apparentés, par un idiome semblable tout au moins, aux groupes ivoiriens Ouobé et Niaboua , les premiers altérés par quelques influences culturelles Mandé et les seconds marqués par leurs contacts avec le bloc Bété .

- Les Bété

Au delà de l'habitat des Bakoué, à l'est du Sassandra s'étend le vaste pays des Bété, dont les fractions les plus notables sont cantonnés autour des quatre chefs lieux de sous préfectures de Daloa, Gagnoa, Issia et Soubré .

Les Bété , malgré la persistance de leurs structures morales et sociales archaïques ,constituent une figneuse population .

Population typique de l'intérieur, les Bété, jadis chasseurs et guerriers par la nécessité , sont aujourd'hui devenus de paisibles cultivateurs, plus exactement planteurs de caféier et cacaoyer.

La société Bété traditionnelle, fortement patriarcale ( respectant le régime patrilinéaire ), se trouve en fonction de la nouvelle civilisation en constante évolution .

Opposées aux Krou définis comme occidentaux, les populations qui appartiennent au groupe de Krou de l'est comptent parmi elles surtout les Dida, les Dan ,les Gouro , les Kouaya, les Godié, les Néyo .

## • Les Krou de l'est .

### Les Dida

Représentant un type peu évolutif de l'humanité sylvestre, les Dida, certes ont su conserver quelques caractères culturels de grande ancienneté ( la hotte à sangle d'épaule, portée par la femme ) mais les contacts historiques avec l'envahisseur Akan leur ont laissé des traces indélébiles, comme en témoignent leur mythologie et leur folklore .

Les diverses fractions Dida de Divo, Yokoboué ,Maké et Lozoua ,constituent d'ailleurs une gamme ethnique hétérogène .

### Les Dan

Les Dan ivoiriens, surnommés Yacouba par erreur, ont acquis leur droit à une autonomie ethnique assez récemment , peut- être aux dix huitième ou dix neuvième siècle seulement .

Les Dan se sont probablement reconstitués en une ethnie conscient, à partir de petits groupes familiaux qui avaient fui l'expansion jusqu'à ce que leur exode vers le sud hésitât devant la haute barrière des forêts .Les Dan ont gardé maintes traces de leurs contacts avec les Mandé ( vie culturelle, affective ).

Contraints par les circonstances matérielles défavorables à adopter leur genre de vie à leurs montagnes refuges, les Dan s'adonnent de préférence à la riziculture d'altitude et à une culture intense de colatier dont le commerce des noix leur permet de s'approvisionner en poisson sec du Niger, par l'intermédiaire du négociant Dioula .

Jusqu'ici, pratiquant les rites initiatiques ( avec l'image de l'ancêtre tutélaire matérialisé par le masque ) et fidèle aux vieilles entités invisibles, les Toura et les Maou s'opposaient farouchement à l'Islam , sauf dans les familles des chefs, d'origine Diomandé. Aujourd'hui, cette résistance faiblit notamment dans la partie septentrionale de l'aire .

### Les Gouro

Malgré leur position intermédiaire, malgré aussi leur langue indubitablement Mandé, plusieurs facteurs de poids amènent à intégrer les Gouro dans la catégorie des peuples à genre de vie sylvestre : leur aspect somatique, leurs idées religieuses, leur organisation politique, la forme de leur économie, leurs industries, avec le bois comme matière première de prédilection

Bien que sensiblement métissés, ils composent un groupe uni et même fermé. Ils se disent Koumis ; le nom de Gouro, leur ayant été donné par leurs voisins Baoulé, tandis que les Mandé

Dioula les appellent Lô .Aujourd'hui les Gouro occupent la région située au niveau du moyen Bandama, correspondant aux sous préfectures de Boulé, Zouénoula,Sinfra,Oumé et Vavoua . C'est dans ce dernier secteur que se trouve également cantonné une peuplade numériquement insignifiante, les Kouya ( sensiblement assimilés aux Gouro dominants )

Les Gouro, comme la plupart de leurs confrères de cette zone, affirment volontiers qu'ils sont sur ces terres depuis toujours,alors que les historiens aussi bien que les ethnologues les croient, sauf erreur, venus de quelque part au nord ou au nord ouest, sous l'irrésistible poussée de l'envahisseur Mandé , il y a environ deux siècles .

Fidèles à la religion ancestrale, les Gouro pratiquent de nombreux cultes et s'organisent en associations exclusives, qui portent les noms de Goli ou Dié entre autres .

#### 124 : Le groupe Voltaïque

La présence des représentants de la souche voltaïque sur le territoire de la Côte d'Ivoire laisse plutôt l'impression d'un accident administratif que d'un résultat démographique naturel :leur centre de gravité se situe tantôt dans la République de Haute Volta ( actuel Burkina Faso ) où ils forment l'élément dominant, tantôt dans le nord du Ghana.

Ceux qui, sous les noms de Kouloango, Lobi et Birifor, habitent le nord de la préfecture de Bouna, ne compte que quelques milliers de personnes tout au plus vivant en groupement familiaux sans autorité et aux origines souvent obscures .

Paysan de cœur, lié à son terroir, le Lobi demeura longtemps réfractaire à toute modernisation de sa routine quotidienne .

De la cueillette, il conserve celle des fruits des karités d'où il tire les matières grasses de son régime alimentaire, mais il est aussi éleveur de bétail à cornes . Chez lui, comme dans d'autres civilisations pastorales d'Afrique, le troupeau matérialise son potentiel économique et témoigne de son rang social .

Hardis au combat et chasseurs intrépides qui affronteront sans broncher le lion et le buffle avec leurs armes rudimentaires, les Lobi sont d'un caractère indépendant et conservent farouchement leurs coutumes ancestrales ( avec en tête les somptueuses cérémonies septennales du Dioro) une tenue vestimentaire simple, leurs archaïques divinités, leur culte d'ancêtres tutélaires. Les pratiques divinatoires, entre les mains des spécialistes et très

répondues, exercent une influence morale indéniable, et qui se maintient de nos jours sur l'individu comme sur la collectivité .

Le groupe Voltaïque représente 16 % de la population ivoirienne . La forte présence de ce groupe en milieu rural n'est pas fortuite car la majorité est constituée de paysans .

#### 125 : Les groupes côtiers et lagunaires

Le littoral de la Côte d'Ivoire , constituant la zone la plus exposée à la fois aux influences extérieures, qui s'y exerce depuis de longs siècles, et aux pressions de puissants migrants venant de l'intérieur, offre comme on peut s'y attendre, un schéma ethnique exceptionnellement complexe .

Les principaux groupes sont d'ouest en est : les Krou (côtiers) , les Néyo, les Avikam, les Aïzi , les Allandian, les Adiokrou, les Ebrié , les Eoutilé.

- Les Krou ( côtiers )

C'est un ensemble ethnique très complexe avec diverses fractions et situé dans la partie ouest du littoral : les Grébo, les Bapo, les Ouroupo, les Tabou, les Yapo, les Dâpo, les Tépo, les Trépo et les Bérébi .

Les Néyo sont quant eux à l'est des Krou de la côte, dans la région de Sassandra . C'est une population vieille et démographiquement décimée . Les Godiés , déjà étudiés, sont les voisins immédiats des Néyo mais enfoncés dans la forêt, et peuvent être assignés de part des caractères culturels à des ethnies de types sylvestre .

- Les Avikam

Etablis sur les lagunes autour de Grand Lahou, les Avikam dits par certains Gbanda ou, plus souvent Brignan, parlent une langue de type Kwa Kaw et , par conséquent appartiennent à la même vague famille linguistique des lagunaires que leurs voisins les Allandian , les Ebrié, les Abidji, les Attié , les Abbey, les Abouré, les Mékibo et les Gbato .

Installés depuis quelques siècles, l'habitat des Avikam, s'étire entre le mince littoral et la rive nord de la lagune de Grand Lahou. Ils vivent essentiellement de la faune des eaux douces et saumâtres de leur lagune, qui fournit la base de leur alimentation.

- Les Aïzi

Immigrés de l'intérieur, ils sont devenus pêcheurs lagunaires, par concours de circonstance, ils vont fonder dans la région de Dabou un village lacustre : Tiagba, localité pittoresque, composée de paillotes à plan rectangulaire, construites sur un système de pilotis imputrescibles.

- Les Alandian

Surnommés « Jack –Jack » par les anciens navigateurs, ils ont élu domicile sur le terrain sablonneux entre la mer et la lagune Ebrié, allant de Krafi à l'ouest, jusqu'au village de Petit Bassam, à l'est, ce groupe est spécialiste de la pêche en mer.

Malgré sa relative faiblesse numérique, ce groupe a su élaborer des structures sociales dotées d'une puissante chefferie qui s'appuie sur de très vieilles traditions. Comme le système Akan, l'or jouait et continue de jouer au niveau de la famille, un important rôle, à la fois économique et cérémonial

- Les Adiokrou

Concentrés autour de Dabou, entre les cours du Bandama et de l'Agneby, les Adiokrou parlent un idiome particulier de type semi-Bantou, caractérisé par un puissant mécanisme agglutinant et par les classes nominales. Les Adiokrou se disent immigrants d'une région mal définie que leurs légendes situent quelque part dans l'Ouest. Mais selon Maurice Delfosse, ils sont venus du nord, en passant, les armes en main, à travers le pays des Abè et celui des Air-Abidji.

En somme, ils constituent une enclave, une exception à la règle ; toutes leurs institutions, fondées sur la hiérarchie des groupements d'âge que marquent des étapes d'initiation ( portant le nom de Lô ou Low ).

D'une constitution physique robuste, l'Adioukrou est d'un tempérament incontestablement guerrier, mais sait apprécier l'état de paix pour mieux se consacrer aux activités de planteur.

- Les Ebrié ou Kiama

Moins attachés à la terre qu'à la lagune nourricière qui porte leur nom, les Ebrié ou Kiama sont les occupants traditionnels des eaux aux environs d'Abidjan et de Bingerville, avec des ramifications s'étendant vers la lagune Potou.

- Les Eoutilé ou Mékibo

Les Eoutilé, connus aussi sous le nom de Mékibo, sont considérés comme de véritables autochtones dans le secteur dans la lagune Aby.

De même, les Abouré, malencontreusement surnommés « Akapless », repoussés par les Agni de la partie occidentale du Sanwi et vivant aujourd'hui entre Moossou et Bonoua, ainsi que les Mbato ou Gwa, établis sur les bords de la lagune Potou et disséminés aux environs .

Ainsi se présentent les peuples qui constituent le socle du peuplement du territoire ivoirien. Les caractères divers de leur origine et la grande variété de leurs composantes expliquent la complexité des problèmes sociaux actuels.

Car en effet, que ce soit à l'est, à l'ouest, au nord, tous les peuples qui ont immigré sur le territoire ivoirien ont leurs correspondants dans les pays voisins. Les Malinké ivoiriens se rencontrent nombreux en Guinée, au Mali et même au Burkina Faso. Les Koulango et les Lobi trouvent leur semblables au Burkina Faso et au Ghana. Les Akan (Baoulé et Agni ) sont largement représentés au Ghana. Les Krou se distinguent aussi du côté du Libéria.

Des liens forts ont été maintenus par certains peuples de part et d'autres de la frontière. C'est le cas des Agni dont la composante du Sanwi continue d'assurer la Royauté en pays Ashanti aussi bien au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Un capitaine d'armée du Ghana assure actuellement en Côte d'Ivoire la Royauté du Sanwi, dans la région d'Aboisso, à l'extrême sud est du pays.

La définition des frontières de chaque pays a donc contribué à cloisonner et séparer des peuples, à les couper de leur origines et coutumes ancestrales, et surtout à les amener à vivre ensemble malgré leurs origines diverses en vue de constituer ultérieurement un Etat et une Nation .

Tel fut le défi des jeunes Etats d’Afrique au moment de leur accession à l’indépendance à partir des années 60.

L’Etat de Côte d’Ivoire s’y est employé de façon harmonieuse avec l’instauration d’un système à parti unique. Ce système politique malgré son caractère rétrograde en matière de démocratie, a eu le mérite de rassembler une mosaïque de peuples et à lui inculquer la notion d’Etat et de Nation. . Car selon le premier président de la république, la pluralité des ethnies, (plus de soixante deux) ne peut pas aller avec l’existence de plusieurs partis politiques . Ce serait tourner le dos au devoir essentiel qui est de construire la nation .

Il était donc important d’organiser les divers groupes qui immigré avant et pendant la colonisation et développer en eux le sentiment d’appartenir à une et seule nation .

Ce consensus national et les actions de développement engagés ont permis de vivre une période stable fortement enviée. Elle a coïncidé avec le début des grands exodes des populations des pays voisins, les unes à la recherche d’emploi et de terres cultivables en zones forestières (Mali, Burkina) les autres fuyants les persécutions politiques ( Ghana, Nigeria, Benin, Guinée, Libéria ...).

Le phénomène d’immigration a ainsi prit corps en Côte d’Ivoire avec des proportions aujourd’hui au-delà de toute norme et qui véritablement pose des problèmes sociaux, économiques et surtout politiques.

## **PARTIE II : L’IMMIGRATION EN COTE D’IVOIRE**

### **2 1 : LE PHENOMENE ( Annexe 6)**

La population actuelle de la Côte d’Ivoire est constituée des courants migratoires des 16° et 19° siècles . A partir des années 1930 et même après l’indépendance, les populations des pays environnants , de certains pays d’Afrique et du reste du monde, ont afflué vers le territoire

ivoirien faisant grimper de façon considérable le taux de croissance démographique. Estimée à 6 millions environs habitants au moment de la proclamation de la souveraineté, la population ivoirienne est aujourd'hui de 14. 292.000 habitants avec plus de 26 % de populations étrangères .

Phénomène encouragé dès les premières années d'indépendance, du fait du besoin en main d'œuvre pour les travaux de développement, l'immigration est devenue aujourd'hui un vrai soucis pour les autorités gouvernementales. Ses incidences sur tous les secteurs de la vie nationale démontre tout son caractère complexe et demande donc qu'il soit traité avec prudence .

#### 211 : Les causes

L'attraction de la Côte d'Ivoire s'explique par un faisceau des causes complexes et diverses .

#### 2111 : Historiques

Aucun territoire n'était délimité en Afrique avant les retombées du traité de Berlin de 1884. Les populations se déplaçaient librement, en dehors des zones de guerres, en quête de terres cultivables fertiles. Ce comportement est encore vivace dans les esprits, surtout pour les populations vivant le long des frontières .

Pendant les luttes coloniales, les leaders politiques ivoiriens dont Felix Houfouet Boigny, étaient au sein de structures politiques dans l'ex AOF ( Afrique Occidentale Française ). Avec ses pairs africains, dont Lamine Gueye du Sénégal, Hubert Maga ( Haute Volta ), Modibo Kéita (Mali) et bien d'autres, Houfouet Boigny suscita la création du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) au congrès de Bamako d'octobre 1946 . Cette structure politique d'émancipation a contribué à la mise en place dans les colonies de divers partis politiques.

Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ( PDCI ) est une section de ce grand mouvement politique africain le RDA.

Le RDA fut donc une structure de rassemblement qui n'avait pas de frontière .

#### 2112 : Des traditions tirées de la colonisation.

A l'époque de la colonisation française, les besoins en main-d'œuvre pour les grands travaux comme pour les plantations n'ont pu être couverts qu'en organisant un courant migratoire de

la Haute Volta vers le sud de la Côte d'Ivoire. Travaux forcés jusqu'en 1946, puis recrutement du SIAMO (Syndicat Interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre ) jusqu'en 1960, contribuent à la mise en place d'importantes populations extérieures ( en 1950, 5% de la population de Côte d'Ivoire, en 1958 près de 25% ).

Après l'indépendance, le pays signe plusieurs accords pour garantir ses besoins en immigrants : en 1960, une convention avec la Haute Volta met en place l'Office de la main de Côte d'Ivoire ( OMOCI ) et l'office de la main d'œuvre voltaïque chargés de régler demandes en travailleurs, recrutement et compensations financières entre les deux pays.

En 1961, l'accord de coopération franco-ivoirien assure la présence des coopérants et le versement de leurs salaires.

Mais au-delà de ces accords, la Côte d'Ivoire a longtemps maintenu une ouverture des frontières remarquable. Le contrôle aux frontières fait de façon très souple surtout pour les ressortissants des pays voisins. C'était un acte de fraternité et d'humanisme selon le Président Houfouet. Il faut plutôt retenir que c'était un geste de gratitude envers tous les peuples de l'ex AOF qui avaient reconnu en Houfouet Boigny leur leader emblématique pendant les dures périodes de luttes contre le colonisateur.

#### 2113 : Une économie à forts besoins de main-d'œuvre

Depuis son indépendance, la Côte d'Ivoire a lié sa réussite économique à la poursuite des plantations de café et de cacao ; de petite taille, ces exploitations traditionnelles nécessitent une grande quantité de main d'œuvre peu qualifiée. Les stockages et les transports des productions vers le port d'Abidjan utilisent aussi beaucoup de manutentionnaires.

La croissance rapide de la ville d'Abidjan ( 951000 habitants en 1975 ; 1 .929million d'habitants en 1985 et 2.600 millions en 1995) a généré un fort appel en main-d'œuvre sur des chantiers comme dans ses boutiques et ses petits emplois informels. La création de la capitale administrative de Yamoussokro a joué le même rôle.

#### 2114 : L'attrait d'un relatif « oasis » de développement

La relative réussite économique du pays en Afrique de l'Ouest en a fait un pôle d'attraction évident pour les populations des pays voisins, généralement en proie à des conflits intérieurs et au développement plus limité. Ainsi malgré les mauvais traitements à eux infligés, les actes d'hostilité manifestés à leur endroit, les pogroms, les expulsions subis par certaines

communautés ( Béninois et Togolais en 1958, Ghanéens dans les années 1960 et 1998, Burkinabé courant fin année 1999, les courants migratoires sont toujours croissants. Car en fait, ces immigrés n'estiment pas trouver mieux en rentrant dans leur pays d'origine .Généralement donc le retour en Côte d'Ivoire se fait dans un délais relativement court .

Pour le seul cas du Burkina Faso dont la communauté est la plus forte en Côte d'Ivoire, il est avantageux que ses ressortissants soient en terre ivoirienne et restent attachés à leur pays par les devises qu'ils font parvenir .Une mission consulaire effectuée en Côte d'Ivoire, en 1998, au cours de laquelle la Banque Internationale du Burkina a présenté aux ressortissants Burkinabé la gamme de ses produits, a permis de récolter une épargne d'environ 2 milliards de francs CFA. A cela peuvent s'ajouter les transferts main à main . C'est donc une sources d'apport financiers, d'échanges d'expériences et d'expertises, d'investissements dans divers secteurs d'activités .

Ce pays a aussi des appréhensions en cas de retour forcé et précipité, car il n'est pas certain que les structures d'accueil soient à la hauteur des attentes . L'arrivée massive de Burkinabé fuyant la région de Tabou, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, en 1999, avait montré toute l'étendue du problème, poussant le gouvernement de Ouagadougou à lancer un appel à la communauté internationale .

## 212 : Les grands groupes d'immigration

Les vagues d'immigration en Côte d'Ivoire sont nombreuses et variées . Du coopérant français au réfugié libérien, en passant par le jeune Dogon du Mali venu travailler quelques années dans les plantations, les immigrants correspondent à des situations très diverses.

### 2121 :Les pays voisins

Une très large majorité d'immigrants vient des pays voisins à plus de 90%. Les pays les plus représentés sont dans l'ordre d'importance, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Ghana, et depuis 1990, le Liberia.

- Le Burkina Faso.

Les populations venant de ce pays sont les plus nombreuses. Elles sont estimées à 2 238 548, soit plus de 56% des immigrants selon les estimations de 1998, contre 1 564 650 en 1988.

De nombreuses similitudes existent entre ces populations et celles de Côte d'Ivoire, ce qui facilite leur entrée massive sur le territoire ivoirien.

L'histoire nous apprend qu'avant de devenir Burkinabé, les Voltaïques d'autrefois ont été des ivoiriens (sujets français) de 1932 à 1947, pendant les quinze années où la Haute Volta, entité indigente, fut rayée de la carte coloniale et partagée entre ses trois voisins. La Côte d'Ivoire en reçut alors le plus gros morceau, avec notamment le plateau mossi densément peuplé, justement pour mieux pouvoir approvisionner en main-d'œuvre ses chantiers publics et ses plantations privées.

D'ailleurs, on n'avait pas attendu 1932 pour amener plus ou moins de force, des Mossi, des Bobo et des Sénoufo sur les chantiers du chemin de fer poussé de Bouaké à Bobodioulasso entre 1912 et 1933.

Ces premiers arrivés en Côte d'Ivoire, après avoir servi leurs tuteurs ivoiriens, ont eu des portions de terres et ont créé leurs propres plantations ou entreprises. Ils constituent généralement les points d'aboutissement de filières migratoires familiales ou villageoises.

D'autres, encore plus nombreux, occupent des emplois de journaliers ou manutentionnaires dans les plantations de café et cacao, domestiques ou jardiniers, livreurs dans les villes ou maçons, manœuvres en particulier à Abidjan et dans les grandes villes. Il s'agit là de migrations courtes de jeunes ruraux, quasiment élevées au rôle d'initiation à l'âge adulte. Avec les revenus acquis, ils peuvent rentrer au Burkina et pouvoir faire face aux frais de leur futur mariage.

Naturellement avec le temps, certains burkinabé ont pu, accéder aux plus hauts postes administratifs et ministériels.

- Le Mali

De tous les allogènes, les populations d'immigrants maliens sont certainement les plus à l'aise, impossible de les distinguer de leurs congénères et coreligionnaires du nord ouest ivoirien et compte tenu aussi de l'usage, partout répandu, partout efficace, de la langue dioula, ce malinké véhiculaire qui rivalise presque avec le français comme langue

d'intercommunication, surtout dans le nord et jusque sur les marchés d'Abidjan. Abidjan est le premier port de desserte du Mali, privé de tout accès à l'océan. Leur effectif est estimé à environ 702 258 en 1998 contre 712 500 en 1988.

#### • La Guinée

La communauté Guinéenne est aussi parmi les plus proches des peuples ivoiriens. Les Guinéens ont longtemps été des exilés politiques peu désireux de vivre sous le régime de Sékou Touré. Ils représentent toutes les ethnies de leur pays, notamment les Peuls du Fouta-Djalon, chétifs, un peu « jaunes », souvent gargotiers et petits commerçants ou boutiquiers comme aussi à Freetown, Monrovia, et Dakar. Le chiffre sans cesse fluctuant du fait des vas et vient de part et d'autres de la frontière ne peut pas être donné avec précision. Il est estimé à environ 230 387 ( 1998 ) contre 225 845 personnes en 1988.

#### • Le Ghana

Les cousins akan ghanéen, notamment les pêcheurs nzima et fanti, ne se sont jamais préoccupés de la frontière contradictoirement tracée par Delfosse et l'anglais Des Vœux en 1902 – 1903. Car en effet, à l'instar de ces braves pêcheurs, dont les grandes pirogues polychromes taillées pour la haute mer sont signalées vers Sassandra, Béréby, à l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire, les populations Ghanéennes sont pratiquement présentes sur toute l'étendue du territoire.

Moins entreprenantes que les Nago du Nigéria, beaucoup de filles ghanéennes ont importé en Côte d'Ivoire la passe à « two sillings » alors courante en Gold Coast avant l'indépendance, d'où le nom de « toutou » qui leur est resté. Bien sûr une bonne partie de la communauté Ghanéenne est plus calme et moins pittoresque que les pêcheurs et les prostituées. En 1982, les ressortissants ghanéens de Côte d'Ivoire avaient même signé un « code de conduite » élaboré par leur ambassadeur, promettant de bien se comporter et de respecter les autorités locales. Leur nombre est estimé à 133 221 en 1998 contre 167 763 en 1988.

- Le Libéria

Après la chute du régime Doé, une guerre civile a éclaté courant décembre 1989. Les populations civiles victimes des fractions en guerre, ont fui les hostilités pour trouver refuge en Côte d'Ivoire. Le pays les a, bon gré ou mal gré, reçu et hébergé pendant toute la durée de la guerre, et cette présence massive n'a pas été sans entraîner difficultés et confusions dans les zones frontalières du sud ouest. C'est une catégorie à part, celle de réfugiés dont le nombre était estimé entre 350 et 400 000 âmes au recensement de 1997. Depuis l'instauration d'un régime civil au Libéria, certains réfugiés ont regagner leur pays, mais malheureusement pas pour longtemps, car ils reviennent en grand nombre du fait de l'instabilité du pays et surtout du manque de structures d'emploi. En 1998 l'on dénombre environ 78 177 personnes.

#### 2122 : Des autres pays africains

Au delà de ce premier cercle de pays proches voisins, vivent aussi d'autres ressortissants de pays africains plus éloignés.

- Les Sénégalais

Ils sont les plus anciens. Ils sont arrivés sur les talons ou dans les fourgons des français, pour certains comme tirailleurs. Ils étaient déjà présents dès la fin du siècle précédent dans les vieilles escales de la côte puis à l'aise à Treichville dès les premières années de la ville d'Abidjan.

Traitants autrefois, commerçants aujourd'hui, ils peuvent être aussi marabouts respectables ou petits escrocs multiplicateurs de billets, aventuriers au verbe facile et piégé. Mais ils ont aussi, comme certains burkinabé, accédé à de hauts postes administratifs. Plus de 43 213 sénégalais ont été recensés en 1998 contre 39 727 en 1988.

- Les Togolais.

Entreprenante et débrouillarde comme partout, la communauté Togolaise est bien implantée dans la restauration (crabe fracis, akoumé, koliko) et le commerce de pagens et tissus divers. Ils sont généralement dans les grandes agglomérations comme Abidjan, Bouaké, Daloa et Korhogo. En 1998, plus de 72 892 Togolais ont été enregistrés contre 42 664 en 1988.

- Les Béninois.

Les Béninois sont aussi des spécialistes de la pêche au crabe et à la crevette en lagune Ebrié. Ils sont généralement rencontrés aussi dans les petits métiers informels ( menuiserie , coiffure , maçonnerie).Ils sont à hauteur de 107 499 en 1998 contre 88 375.

- Les Nigériens

Ils sont aussi appelés Nago, et sont essentiellement des Yorouba. Bien installés dans le commerce des tissus, ils ont surtout monopolisé celui des cosmétiques et des produits de beauté féminine .Il faut aussi signaler que durant la guerre de sécession du Biafra dans les années 60, la Côte d'Ivoire a accueilli de nombreux enfants orphelins Biafrais à Abidjan. Le quartier biafrais à Treichville est le signe de leur présence. Cette communauté se chiffre à environ 71 335 en 1998 contre 52 875 en 1988 .

Des ressortissants des autres pays d'Afrique comme les Nigériens (102 220 ), Mauritaniens (18152) et les Congolais ( Brazzaville, Kinshasa ), les Centrafricains ,dont les effectifs sont relativement faibles.

#### 2123 : Les non – africains

La plus importante des communautés non- africaine est la française dont la présence, quoique nettement dégonflée depuis une dizaine d'années, atteste la persistance des liens de toute nature entre la Côte d'Ivoire et l'ancienne métropole. Elle est la seconde en importance au sud du Sahara après celle de l'Afrique du Sud. Les français qui étaient encore 50 000 en 1985, ne sont plus aujourd'hui qu'environ 21 000 . Ils sont coopérants, militaires, religieux, chefs d'entreprises, cadres et techniciens, commerçants de luxe, restaurateurs, exploitants forestiers et planteurs .

D'autres communautés européennes sont aussi installées en Côte d'Ivoire . L'on distingue 800 Belges, 800 Italiens, 300 Espagnols, 300 Britanniques,300 Allemands et Hollandais .

Les communautés d'Asie ( Libanais, Palestiniens, Pakistanais, Syriens ,Chinois et Coréens) sont aussi remarquables et donnent un effectif de l'ordre de 350 000 âmes ,dont environ plus de 100 à 200 000 Libanais.

L'immigration est donc une réalité en Côte d'Ivoire. L'analyse des chiffres donnés plus haut attestent de l'ampleur du phénomène et selon un rapport d'octobre 1998 de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles du Conseil Economique et Social Ivoirien, ce phénomène a dépassé le seuil du tolérable et menace l'équilibre démographique national. Plus du tiers de la population ivoirienne est étrangère, essentiellement des négro-africains. Voulue et même encouragée dans ses débuts, l'immigration est aujourd'hui une réelle préoccupation nationale tant au niveau social, économique que politique.

## 22 : PROBLEMES LIES A L'IMMIGRATION

La fin des années 90 a mis à nu la multitude de problèmes qui couvaient depuis longtemps et qui étaient liés à la montée en puissance de l'immigration .La politique d'accueil peu regardante sur la nationalité pratiquée par le premier président de la république a démontré ses limites , surtout sur les populations locales. La crise économique avec ses effets pervers sur le tissu de production a aussi contribué à renforcer la méfiance, l'hostilité à l'égard de l'étranger, désigné comme la source des difficultés du pays .

### 221 : Au plan social

Les problèmes sociaux engendrés sont nombreux et variés. Ces problèmes se posent avec acuité aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, avec une ampleur plus particulière en ville .

Au niveau des villes en général et des grandes métropoles régionales en particulier, les besoins des populations se sont accrus de façon exponentielles sans que les réponses adaptées puissent être apportées. Car les vagues de migrations internes ou exode rurale associées aux volumes d'immigrés posent des problèmes de logement, de santé publique, d'alimentation, de sécurité, d'environnement. Les nombreux quartiers précaires de la ville d'Abidjan (bidonvilles ) sont en grande partie occupés par les non nationaux .

De nombreux autres problèmes peuvent être associés au phénomène d'immigration, notamment ceux relatifs à l'augmentation de la population active, une des sources du

chômage des Ivoiriens. Il en résulte que les nationaux sont plus frappés par le chômage à hauteur de 6,40 % que les immigrés à 3,60 % .

L'accélération du métissage culturel, facteur d'enrichissement mais aussi de déséquilibre socioculturel .Le cas des étrangers de deuxième génération représente 42% de la population étrangère en 1988 .

Les nombreux conflits fonciers opposent souvent nationaux et étrangers . En zone forestière, la communauté burkinabé, plus remarquable au travail de la terre, est confrontée au problème d'occupation des terres . Cela génère des conflits parfois violents .En 1999 , un conflit foncier avait opposé cette communauté aux autochtones de la région du sud ouest à Tabou . Cinq personnes y avaient perdu la vie .Une expulsion massive d'étrangers avait été faite .

Il en est de même des pêcheurs Maliens appelés aussi « Bozo » dans les régions de grandes retenues d'eau ,à proximité des barrages hydroélectriques ( Tiébissou, Ayamé, Kossou ), où la pratique de leur activité rencontre l'hostilité des populations locales .

Il est enfin important de relever le problème de l'insécurité transfrontalière avec tous les pays voisins . Le récent sommet France –Afrique qui s'est tenu à Yaoundé en Janvier 2001, a été l'occasion pour les Chefs d'Etat des pays membres du Conseil de l'Entente<sup>1</sup> et du Mali , de discuter de l'urgence à débattre du problème de l'insécurité au niveau des frontières .Sans remettre en cause le principe de l'intangibilité des frontières et celui de la libre circulation des personnes et des biens de la CEDEAO<sup>2</sup> il s'est agi de renforcer les services de protection et de sécurité des frontières, afin d'éviter les incursions d'assaillants et bandes organisés .

## 222 : Au plan économique

L'immigration a des incidences manifestes et très complexes sur l'économie du pays du fait du poids économique considérable assumé par les immigrés.

En effet , malgré leur faible niveau d'instruction en général, les immigrés ont la mainmise sur le commerce, occupant ainsi la majorité des emplois du secteur informel. Ils occupent aussi les secteurs des transports routiers, les entreprises agro-industrielles ,la boucherie et bien d'autres . Par ailleurs , ces entreprises d'immigrés emploient très peu d'ivoiriens, dont les salaires sont sous évalués, non déclarés officiellement.

---

<sup>1</sup>Regroupe : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Togo.

<sup>2</sup>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, regroupe 16 Etats : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Togo .

Les revenus et épargnes sont pratiquement en totalité rapatriés sur leurs pays d'origine ce qui constitue un gros manque à gagner dans les caisses de l'Etat .Un rapport confidentiel des Renseignements Généraux de 1998, a fait clairement mention de sortie de devises en direction du Burkina Faso de l'ordre de 50 milliards de francs CFA. Ce même rapport dégage une autre sortie en direction du Mali portant sur 25 milliards de francs CFA .

L'exemple de ces deux pays donnent l'ampleur et l'importance des transferts de devises sur l'ensemble de toutes les communautés présentes sur toute l'étendue du territoire .Le caractère non officiel des ces sorties porte un gros préjudice à l'économie de la nation.

Il faut enfin relever un autre impact économique indirect qui est le gel des relations avec les institutions internationales notamment le FMI , la Banque Mondiale et l'Union Européenne, aspect qui peut être pris sous l'angle politique .

### 223 : Au plan politique

L'aspect politique des problèmes d'immigration est le plus important en ce sens qu'il a un impact sur la vie de la nation et de ses relations extérieures .

Au plan national, la compréhension de ces problèmes peut venir des conclusions du rapport d'octobre 1998 de la commission des affaires sociales du Conseil Economique et Social du pays .Ce document précise que le seuil du tolérable a été largement dépassé en Côte d'Ivoire, exposant celle-ci à des risques sérieux de perturbations de l'équilibre socio-démographique, de l'unité, de l'harmonie et de la paix sociale. Il souligne aussi que s'il est vrai qu'aucun pays au monde ne peut vivre en vase clos, il est aussi que chaque pays doit, dans son intérêt, prendre les dispositions adéquates pour ne pas se laisser envahir par l'étranger. Ce n'est pas de la xénophobie, c'est une simple question de sauvegarde nationale .

Ce document met en lumière la nature des débats sur la participation des non nationaux aux joutes électorales nationales .Déjà sous l'ère Houfouet Boigny , la participation des étrangers aux différents scrutins même présidentiels était effective. L'opposition clandestine, justement animée par l'actuelle président de la République , avait toujours décrié cette pratique .

En 1990, avec l'avènement du multipartisme, cette question a été encore remise à l'ordre du jour. Car en fait, des pratiques peu recommandables utilisés par le pouvoir d'alors, faisaient des étrangers un réservoir de voix, une sorte de « bétail électoral » selon les opposants, en gage de régularisation de leur situation de séjour . Des dispositions légales avaient prises à cet effet pour y mettre un terme .

Ce document présente aussi le sentiment des nationaux d'être envahis par un trop grand nombre d'étrangers, d'où la nécessité pour eux de savoir qui est ivoirien et qui ne l'est pas .

Un véritable défi à relever dans cette mosaïque de peuples dont les caractères et les patronymes sont presque identiques, que ce soit à l'est , à l'ouest et au nord .

Le très controversé concept « d'ivoirité », élaboré par une cellule d'universitaires au sein de la Cellule Universitaire de Recherche et de Diffusion des idées et actions politiques du Président Henri Konan Bédié ( Curdiphe), est venu amplifier et politiser ce sentiment. Car ce principe a créé des ivoiriens « de souche » et des ivoiriens « de circonstance » à l'identité impure ; démontrant ainsi une véritable hiérarchisation devant le droit .

Les violents débats constitutionnels sur les conditions d'éligibilité à la présidence et aux législatives de fin 2000, ou sur l'attribution des cartes nationales d'identité, témoignent du malaise profond de la classe politique ivoirienne, causé justement par ce concept « d'ivoirité ».

Les malheureux évènements de fin décembre 99 et tous ceux de la transition militaires démontrent le caractère délicat des problèmes d'immigration et surtout l'impérieuse nécessité pour les autorités politiques de les analyser avec prudence et profonde réflexion pour en trouver des solutions adéquates .

Au plan international, les problèmes se sont présentés aussi bien au niveau sous régional que dans le reste du monde.

Jadis considéré comme un pays stable politiquement et d'une hospitalité légendaire, la Côte d'Ivoire est passée du côté des nations peu regardantes sur les droits de l'homme et de la démocratie .

Les pays voisins et ceux de la sous région dont les ressortissants sont les plus nombreux, n'ont pas hésité à faire connaître leur mécontentement, brandissant parfois des intentions d'intervention directe sur le territoire ivoirien .

Les puissances occidentales n'ont pas été en reste. Déjà en froid avec le pays suite aux malversations constatées sur les financements de l'Union Européenne, ces pays occidentaux dont la France, ont accentué leur pression politique et même suspendu la quasi totalité de leurs aides.

En définitive l'immigration pose inévitablement de réels problèmes à la Côte d'Ivoire, tant sur le plan social, démographique, économique que politique. Ceux ayant trait à la politique ont été les plus durement ressentis par les ivoiriens .Ils ont même exacerbé le sentiment d'hostilité à l'égard de l'étranger. Les nouveaux dirigeants tentent de trouver une solution à cette délicate situation, car ils sont convaincus que le pays est de plus en plus isolé .

## 2 3 : LES VOIES DE SOLUTIONS

Toute tentative en matière de recherche de solution des problèmes liés à l'immigration passe nécessairement par la compréhension du phénomène. C'est à dire une analyse prenant en compte toutes les dimensions afin de trouver des remèdes appropriées .

Tout phénomène migratoire entraîne un impact considérable sur les populations du lieu d'accueil. Un bouleversement de l'équilibre démographique qui nécessairement va avoir une conséquence sur les actions de développement .Ainsi l'Immigration agit sur la Population dont les modifications agissent sur la politique de Développement, sinon sur la politique générale d'un pays.

Ces trois entités , qui entretiennent des relations de causes à effet, doivent être incontestablement les axes de réflexion de tout décideur politique désireux de résoudre les problèmes liés à l'immigration .

Le cas de la côte d'Ivoire n'y échappe pas et les recherches de solutions tant au niveau national, sous régional, qu'international doivent aller dans ce sens .

### 2 3 1 : Réflexions au niveau national.

L'immigration contribue pour plus d'un quart de la population nationale . Cette situation particulière pose inévitablement de réels problèmes démographiques et à long terme, de développement .

De nombreuses actions visant à circonscrire le phénomène ont été menées . En 1985 des mesures restrictives à l'égard des étrangers avaient été engagées par des campagnes d'ivoirisation des emplois, touchant particulièrement les secteurs administratifs et commerciaux. Le visa d'entrée et le titre de séjour sont plus strictement imposés à partir de 1991,y compris aux citoyens de la CEDEAO, structure sous régionale comportant pourtant des conventions de libre circulation et de résidence.

Il s'agissait aussi de trouver des solutions fermes pour résoudre des tensions régionales et des crispations politiques avec la montée d'une opposition accusant les étrangers d'aider le parti au pouvoir<sup>3</sup>, par leurs votes, de se maintenir au pouvoir.

Toutes ces initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés. Elles ont plutôt contribué à accentuer le sentiment d'hostilité des nationaux à l'égard des étrangers et surtout à faire grandir la déception des étrangers qui ne comprennent pas la brutale ingratitude des ivoiriens à leur endroit, quand on sait qu'ils ont largement participé à l'essor économique et au développement du pays.

Il s'agit à présent de réfléchir à la maîtrise du flux migratoire, pas par des actions répressives contre les immigrants et leurs descendances. Car en effet, la tradition d'ouverture de la Côte d'Ivoire et son système politique lui interdisent d'envisager un retour massif, provoqué, d'immigrés étrangers, et encore moins d'étrangers nés sur le sol ivoirien. La justice et l'intérêt national bien compris ne permettent pas davantage d'imaginer, dans la projection de vingt ans, un pays avec une population étrangère écartée de la vie publique, défavorisée au plan économique. Une telle marginalisation pouvant se traduire par une tendance au renforcement des particularités nationales, un comportement de minorité qui s'exprime souvent par un maintien de la fécondité à un niveau très élevé.

Cela peut se traduire par l'engagement d'actions efficaces et synergiques de toutes les structures qui œuvrent dans le domaine.

Le renforcement des mesures d'identifications, de contrôle et de suivi des flux migratoires vers le territoire national, exige la définition et l'installation des bureaux d'immigration aux frontières. A cet effet il est nécessaire de créer des structures dynamiques de gestion de l'immigration dotées de moyens conséquents. Il conviendrait aussi de créer un centre de traitement et de diffusion des données sur l'immigration.

Il est nécessaire enfin, pour que ces actions aboutissent, que la politique nationale soit clairement et officiellement définie avec en prime, la mise à la disposition des structures chargées de son application tous les moyens nécessaires qu'exige la résolution des problèmes posés par le phénomène d'immigration.

---

<sup>3</sup>PDCI RDA Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ancien parti unique de 1960 à 1990

## 2 3 2 : Cadre sous régional

L'immigration et la poussée démographique nationales ont un poids certain dans la dynamique de la population nationale en Côte d'Ivoire. Par conséquent, il est plus que nécessaire d'en tenir compte dans la politique nationale de développement cohérent et durable.

Cependant, la régulation de cette dynamique de population impose des prises de décisions et de stratégies propres au contexte national. Ces prises de décisions et ces stratégies qui prennent en compte des particularités où des secteurs vitaux de la vie nationale peuvent ne pas s'accommoder aux principes du processus d'intégration sous-régionale.

La Côte d'Ivoire, tout en affirmant sa ferme résolution à régler ses problèmes internes selon le cadre cité plus haut, montre toute sa volonté d'aller à une parfaite intégration sous régionale, prenant en compte les divers intérêts de chaque Etat, au travers des organismes sous régionaux ( CEDEAO, CEAO, UEMOA )<sup>4</sup>.

Dans ce sens, il est important de relever et de soutenir le rôle déterminant du CILSS<sup>5</sup> et l'avancée très significative des Etats Sahéliens dans le renforcement de la coopération sous régionale en matière de population et de développement par l'adoption du programme d'action de Ouagadougou concernant la population et le développement durable du Sahel en 1997.

Dans le domaine économique la croissance dans les huit pays frémisse au rythme de la situation économique de la Côte d'Ivoire. Les indications les plus récentes donnent 6800 milliards de francs CFA comme produit intérieur brut nominal contre 16 400 milliards de francs CFA pour l'Union, soit plus de 40 % de la richesse de tout l'organisme financier ouest africain. En 1999, la Côte d'Ivoire avait exporté pour près de 2800 milliards de francs CFA quand les exportations globales de l'Union tournait autour de 4500 milliards de francs CFA. En d'autres termes, la Côte d'Ivoire à elle seule plus de 60 % des exportations de l'UMOA. Il en est de même pour les importations où le pays revendique 1500 milliards contre 4000 milliards pour l'Union.

---

<sup>4</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau, Niger, Mali, Bénin, Togo.

<sup>5</sup> Conférence Ministérielle sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest.

En 2000 , la croissance de l'UMOA a chuté en dessous du taux de croissance démographique, c'est à dire sous la barre de 2 ,5 % , situation liée aux contre performances de l'économie ivoirienne.

En définitive, la Côte d'Ivoire représente un poids économique dans cette structure ouest africaine. Il est donc important pour ce pays de tout mettre en œuvre pour retrouver sa place dans la sous région .

La Côte d'Ivoire doit enfin normaliser ses rapports avec ses voisins du nord qui n'ont pour débouchés maritimes les plus proches que les ports d'Abidjan et San Pédro .C'est une question vitale pour ces pays enclavés .

### 2 3 3 : Cadre international

La réflexion en la matière porte sur la prise en compte des recommandations des organismes internationaux et structures Etatiques sur la population, les diverses concertations entre Etats pour l'harmonisation des politiques de développement et surtout de la gestion des phénomènes de migration des populations .

Car les Etats sont conscients de la nécessité d'élaborer un cadre global de coopération et d'actions dans le domaine de la population et du développement . L'analyse des profondes mutations socio- économiques et démographiques qui affectent les populations africaines parmi lesquelles l'ampleur des mouvements migratoires conforte les gouvernants à plus de concertation, évitant ainsi des actions isolées, naturellement vouées à l'échec.

Il est unanimement reconnu que les phénomènes d'immigration résultent entre autres facteurs des différences dans les niveaux de développement économique, des déséquilibres démographiques ou écologiques, de la pauvreté , du faible dynamisme et de la diversification insuffisante du tissu économique, de l'insuffisance de la protection sociale et des atteintes aux droits humains, de l'effritement des valeurs des valeurs culturelles, des guerres, de l'insécurité et de l'instabilité politique .

La Côte d'Ivoire est très consciente de cet impératif, au regard des récents évènements vécus . C'est pourquoi elle doit apporter son appui au CILSS et aux autres organismes internationaux en charge des problèmes de population. Elle doit afficher volonté politique de réaliser avec les autres Etats de la sous région, des regroupements régionaux, une intégration soucieuse de

l'amélioration des conditions de vie des populations dans laquelle la libre circulation des biens et des personnes serait une donnée effective.

## CONCLUSION

De par son histoire la Côte d'Ivoire a toujours été une terre de rencontre, de paix où les peuples et populations, fuyant les calamités et crises, ont trouvé refuge .

L'histoire des premières ethnies , rapidement envahies à partir des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles par de grandes vagues migratoires, nous enseigne que ce périmètre ouest africain n'était pas sans occupants .

Ces mouvements de peuplement ont constitué, vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle le socle des grands ensembles ethniques que sont les groupes Akan , Mandé, Krou et Voltaïque .

Leur évolution a été caractérisée par l'existence de petits royaumes et chefferies traditionnelles, avant le contact avec le colonisateur vers 1893 . Les contours du territoire furent définis par l'administration coloniale avec transfert progressif des compétences jusqu'au 7 Août 1960, date de l'accession à l'indépendance .Des actions vigoureuses de développement ont donné une image prospère et stable au pays , ce qui naturellement a suscité une arrivée massive de populations étrangères .

L'immigration qui ainsi pris forme, tire justement ses origines de la période coloniale pour des raisons purement économiques .Elle s'est accrue d'année en année pour engendrer aujourd'hui une population d'origine étrangère dont l'importance dépasse de très loin le seuil de tolérance pour un peuple. Plus du quart de la population ivoirienne est issue de l'immigration .

Une présence étrangère aussi massive ne peut manquer d'avoir des répercussions diverses sur tous les plans de la vie socioculturelle, économique et politique.

Des répercussions qui ont vu le jour vers la fin des années 1999, démontrant toute les limites de la politique d'ouverture que prônaient les anciens dirigeants du pays.

Il importe à présent de revoir toutes les insuffisances des structures chargées du suivi de l'immigration ,d'instaurer de nouveaux processus et approches du phénomène allant dans le sens de l'intégration, de la prise en compte des dispositions des organisations sous régionales.

## LES ANNEXES

- 1 : Premières ethnies ivoiriennes
- 2 : Peuplement de la Côte d'Ivoire
- 3 : Les grands groupes culturels
- 4 : Les ethnies actuelles de Côte d'Ivoire
- 5 : Les Etats Pré coloniaux et date de l'occupation Française
- 6 : Mosaique de l'immigration

## ANNEXE 6

### MOSAIQUE DE L'IMMIGRATION.

	Recensement 1988		Recensement 1998	
	Population	Pourcentage	Population	Pourcentage
BurkinaFaso	1 564 650	51,5	2 238 548	56,00
Ghana	167 763	5,6	133 221	3,3
Guinée	225 845	7,4	230 387	5,7
Mali	712 500	23,4	702 258	19,8
Libéria	4711	0,2	78 177	2,0
Bénin	88 375	2,8	107 499	2,7
Togo	42 664	1,4	72 892	1,8
Niger	84 826	2,8	102 220	2,6
Nigeria	52 875	1,7	71 355	1,8
Mauritanie	16 650	0,5	18 152	0,5
Sénégal	39 727	1,3	43 213	1,1
Autres Af Oc	2364	0,1	3923	0,1
Afrique Nord	1142	0,1	1825	0,0
Afr Centrale	3727	0,1	10 770	0,3
Autres AF	886	0,0	4793	0,1
Reste Monde	32 312	1,1	32 699	0,8
Non déclarés	-	-	58 015	1,4
Total	3 039 037	100	4 000 047	100

Source : institut national de la statistique.

## Table des matières

	Page
Sommaire.....	2
Je dis.....	3
Introduction.....	4
Partie I : Peuplement du territoire .....	6
11 : Historique.....	6
111 : Période pré coloniale.....	6
112 : Période coloniale.....	7
12 : Les grands Mouvements de Peuplement.....	9
121 : Le groupe Akan.....	10
122 : Le groupe Mandé.....	12
123 : Le groupe Krou.....	14
124 : Le groupe Voltaïque.....	17
125 : Le groupe des côtiers et lagunaires.....	18
Partie II : L’immigration en Côte d’Ivoire.....	21
21 : Le Phénomène.....	21
211 : Les causes.....	22
212 : Les grands groupes d’immigration.....	24
22 : Problèmes liés à l’immigration.....	29
221 : Plan social.....	29
222 : Plan économique.....	30
223 : Plan politique.....	31
23 : Les voies de solutions.....	33
231 : Réflexions au niveau national.....	33
232 : Cadre sous régional.....	35
233 : Cadre international.....	36
Conclusion .....	37
Annexes	

## BIBLIOGRAPHIE

.Guy Canggih et Simon Pierre : La Côte d'Ivoire par les textes : NEA

.Mémorial de la Côte d'Ivoire Tome I et IV ( Edition AMI 1987 )

.Grand Dictionnaire Encyclopédique de la Côte d'Ivoire : Raymond Borremans

Recensement Général de la Population et de l'Habitat ( 1988 - 1998 ). Direction de l'Institut National de la Statistique du Ministère du Plan de Côte d'Ivoire .

Philippe David : La Côte d'Ivoire : Edition Karthala – Août 2000 .